

## **Lettre de mission de Valérie Serre, Vice-doyenne, relations internationales**

En cohérence avec la stratégie internationale de l'Université Paris Cité, la Faculté des Sciences doit s'inscrire dans une dynamique internationale forte en formation et en recherche avec ses partenaires à travers le monde. Elle doit être capable de soutenir un environnement de recherche dynamique qui est par nature à l'échelle internationale. Elle doit également construire une expérience étudiante qui les prépare à être pleinement citoyens avec des valeurs de non-discrimination et d'inclusion dans une communauté multiculturelle et un contexte mondialisé.

### **Missions :**

La vice-doyenne en charge des relations internationales doit participer aux actions de coopération européenne et internationale dans le cadre de la politique de l'Université Paris Cité.

Les relations internationales constituent par définition un domaine d'activité transverse à l'ensemble des missions de l'université, notamment la recherche et la formation. C'est pourquoi la vice-doyenne doit promouvoir la mise en place d'actions d'internalisation dans toutes les disciplines de la Faculté, que ce soit en recherche et en formation.

La vice-doyenne doit veiller, en lien avec les composantes, laboratoires et écoles doctorales, à la mise en œuvre de la politique d'internationalisation qui est indissociable des enjeux sociétaux et politiques actuels.

La vice-doyenne doit promouvoir et co-construire avec les partenaires des programmes internationaux structurés et structurants. Elle accompagnera les enseignants-chercheurs dans leurs projets de partenariat.

Elle procédera à une cartographie des accords de coopération internationale (reconduction, réactivation, création).

La vice-doyenne s'attachera à optimiser le processus du programme d'invitations internationales scientifiques.

Afin de contribuer au rayonnement international de la Faculté, des composantes et des laboratoires, la vice-doyenne doit encourager les étudiants en formation initiale ou en apprentissage, ainsi que le personnel académique et administratif, à effectuer des mobilités. La Faculté doit en effet leur offrir des opportunités avec les universités partenaires et faciliter administrativement les échanges.

Concernant les mobilités étudiantes sortantes, comme le souligne Campus France dans ses rapports successifs, les projets de mobilité internationale sortante est perçu par beaucoup comme une charge financière supplémentaire dans un contexte déjà dégradé. De plus, les étudiants peinent à associer une expérience à l'international avec un gain de meilleures perspectives professionnelles futures. La vice-doyenne participera avec les composantes et le Pôle relations internationales de la Faculté, à repérer ces freins et à tenter d'apporter collectivement des leviers d'action. L'objectif est de rendre les projets de mobilité sortante étudiante plus accessibles et pleinement inclus dans un parcours d'études.

Les mobilités sortantes d'études et de stage sont les plus connues, mais les étudiants peuvent aussi envisager un séjour à l'étranger en qualité de lecteur ou d'assistant. Notre université a développé des accords toutes disciplines avec quelques établissements étrangers. Avec l'aide du Pôle relations internationales de la Faculté et des référents relations internationales des composantes, la vicedoyenne s'attachera à communiquer sur cette opportunité d'effectuer une mobilité internationale tout en bénéficiant d'un statut autre que celui d'étudiant.

En ce qui concerne les mobilités étudiantes entrantes, la vice-doyenne coopèrera avec la direction du service des relations internationales de l'université, le Pôle relations internationales de la Faculté, ainsi qu'avec la direction Vie de Campus de l'université, pour attirer dans notre établissement et notre Faculté des étudiants européens et internationaux et contribuer à leur accueil qualitatif (*Welcome Week, Welcome Desk, International Days, etc.*).

Enfin, la vice-doyenne contribuera à impulser la mise en place d'écoles d'étés.

Dans le cadre de l'ensemble de ses missions, la vice-doyenne travaille en étroite collaboration avec le vice-président relations internationales, la direction du service des relations internationales de l'université, le doyen de la Faculté des Sciences, les vice-doyens formation et recherche, les vicedoyens relations internationales des deux autres Facultés et de l'IPGP, les référents relations internationales des composantes, ainsi qu'avec les personnels du pôle relations internationales de la Faculté des Sciences.

La vice-doyenne doit s'attacher à conduire un dialogue permanent avec les différents acteurs, tant internes qu'externes, afin de parvenir à des propositions pleinement partagées et portées par la communauté. Elle doit aussi faciliter la diffusion des informations entre les services et les porteurs de projet pour aboutir à des partenariats conformes aux projets pédagogiques et scientifiques.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Maximilien Cazayous,  
Doyen de la Faculté des Sciences

